Séance du Conseil municipal du 19 mai 2026

COMMUNICATIONS DE L'EXÉCUTIF

La mairie soutient différents concerts sur la commune dans le cadre de l'événement culturel de la **Fête de la musique,** les 20 et 21 juin 2026.

La mairie rappelle que les autorités publiques comme les propriétaires privés sont appelés à lutter contre la **prolifération du moustique-tigre**. Des informations sont publiées dans le Journal de la Mairie et des sachets de granulés anti-larves (destinés aux petites étendues d'eau stagnante) sont mis gratuitement à disposition à la mairie jusqu'à épuisement du stock.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

La Commission ad hoc informe qu'après vérification, les capacités d'accueil du **restaurant scolaire** permettent d'organiser deux services de 50 enfants par salle, soit une capacité totale de 200 enfants (pour 178 enfants actuellement inscrits). La commission travaille sur le futur emplacement mutualisé d'un restaurant scolaire et de locaux dédiés au parascolaire.

La commission Environnement et Travaux publics a travaillé sur le **projet d'aménagement de la route de Pregny** et préavisé favorablement l'ouverture d'un crédit prenant en compte un abribus supplémentaire, l'enfouissement du point de récupération, les aménagements paysagers et les traitements de surface.

Elle a poursuivi le projet d'écopoint **du chemin des Cornillons**. Devant les contraintes techniques et financières, il a été demandé au service technique de la voirie de préparer une proposition d'habillage de l'actuel conteneur hors-sol.

La commission Aménagement et bâtiments a examiné un projet, porté par un propriétaire privé souhaitant le réaliser en partenariat avec la commune, situé dans le secteur de la **ferme de Valérie**, d'environ 4'000 m² de surfaces construites comprenant logements, activités communales, et associatives.

DÉLIBÉRATIONS ET VOTES

- À la suite de la délibération relative à **l'approbation des comptes annuels 2025** dans leur intégralité, le conseil municipal a approuvé les comptes 2025.

- À la suite de la délibération, **l'ouverture d'un crédit de CHF 1'650'000 destiné au réaménagement de la route de Pregny**, secteur Mairie – Eglise Ste Pétronille ainsi que des zones de stationnement mairie et route de Pregny 41, est approuvée par le Conseil municipal.

- La résolution « **Pour le renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique à Pregny-Chambésy »** est approuvée. Elle intervient par suite des récents événements survenus dans la commune (vandalisme) et aux préoccupations exprimées par des habitant.e.s.